

> subventions

du Conseil Général des Vosges



Sur proposition du Président, le Conseil Général des Vosges a octroyé le 12 octobre 2009 les subventions suivantes à la commune de Raon l'Étape :

. 18 000 €, calculée au taux de 12% sur une dépense subventionnable hors taxes plafonnée à 150 000 € pour le renouvellement du collecteur de l'assainissement unitaire du Maréchal Lyautey,

. 8 656 €, calculée au taux de 12% sur une dépense subventionnable hors taxes de 72 131 € pour les travaux d'assainissement pluvial dans le cadre de l'aménagement du centre ville, secteur 2 (piscine).

> les personnes handicapées dans la ville

Conformément à la loi, une commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées a été créée le 7 octobre dernier. A la suite du diagnostic qui vient d'être réalisé sur la ville par un cabinet spécialisé, la commission devra faire des propositions de nature à améliorer l'accessibilité des bâtiments, de la voirie et des espaces publics aux personnes handicapées et à mobilité réduite. Si vous vous sentez concernés par ce sujet et souhaitez participer aux travaux de cette commission, n'hésitez pas à contacter Line Gérôme, adjointe au handicap, au numéro suivant : 03 29 41 66 67 (mairie) lundi après-midi entre 14h et 16h.

> colis pour les +70 ans

Chaque année, la Municipalité souhaite la bonne année aux seniors de la cité lors de la galette des rois. C'est aussi l'occasion pour les élus de remettre un beau colis à nos anciens, et plus particulièrement les +70 ans. Pour recevoir ce colis, il suffit de s'inscrire en mairie (à l'accueil) et ce, jusque fin décembre 2009.

> Office de Tourisme

Depuis le 1^{er} octobre 2009, les horaires de l'Office de Tourisme ont été modifiés.

. du 1^{er} octobre au 31 mai : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, samedi de 9h à 12h,

. du 1^{er} juin au 30 septembre (sauf du 14 juillet au 15 août) : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 9h à 12h,

. du 14 juillet au 15 août (période de haute fréquentation) : ouverture en continu du lundi au samedi de 9h à 19h + dimanche matin de 10h à 12h.

> Restos du Cœur : opération chariots

La campagne se prépare pour les Restos du canton de Raon l'Étape. 20 bénévoles étaient présents lors de la première réunion : tous sont prêts à reprendre du service. Les inscriptions seront prises les 23 et 27 septembre 2009 (9h à 11h) et tous les mardis (9h-11h). Première distribution : mardi 1^{er} décembre (14h-16h). L'opération chariots aura lieu les 6 et 7 novembre 2009 dans les supermarchés de la cité.

> élections : venez vous inscrire sur la liste électorale

Pendant les deux derniers mois de l'année, il faut s'inscrire sur la liste électorale de votre ville afin de participer au scrutin de 2010. Il s'agit des élections régionales qui doivent avoir lieu en mars prochain. L'inscription est une simple formalité administrative qui s'effectue en mairie. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2009 pour la réaliser, mais il vaut mieux passer avant et ne pas attendre la dernière minute (le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 8h30 à 12h). Le formulaire est à remplir auprès de Sandrine Adrian > tél. 03 29 41 66 67.

Cette démarche concerne notamment les publics suivants :

- . nouveaux arrivants,
- . personnes ayant changé récemment d'adresse,
- . jeunes gens nés jusqu'au 28 février 1991.

N'oubliez pas de vérifier l'adresse sur votre carte d'électeur. Si elle est inexacte, passez en mairie. Quant aux changements d'état civil (mariage, divorce), ils doivent également être signalés. IMPORTANT : pour toute modification, munissez-vous d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile (facture électricité, téléphone, quittance loyer).



> CROIX ROUGE - RAON L'ÉTAPE : formation de prévention et secours civiques de niveau 1 (P.S.C.1)

Une formation de prévention et secours civiques de niveau 1 débutera le lundi 9 novembre 2009 à 18h15 au local de la délégation Croix Rouge de Raon l'Étape, 17, rue du Général Leclerc (en entrant dans la cour de l'école Gabrielle Petit, à gauche, puis tout au fond à droite). Les autres cours auront lieu jeudi 12 novembre, lundi 16 novembre, jeudi 19 novembre, lundi 23 novembre et jeudi 26 novembre. La formation se déroule en une dizaine d'heures. L'âge minimum est de 10 ans. Cette préparation aux gestes de secours est très utile aux personnes s'occupant d'enfants, travaillant dans les sports, encadrant des personnes âgées, ou tout simplement au particulier qui veut savoir ce qu'il doit faire en présence d'un incident ou d'un accident ! Participation : 60 € par personne (sauf conditions particulières). Les inscriptions peuvent se faire par téléphone ou fax au 03 29 41 55 02, ou le premier jour des cours en fonction des places disponibles > nombre de stagiaires limité à 10. Moniteur : Maxime Gissot.

